

DÉCISION SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

Doc. EX.CL/688(XIX)

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** du rapport très détaillé qui couvre tous les programmes et activités menées par la Commission au cours des six derniers mois et **ENCOURAGE** la Commission à poursuivre ses efforts pour réaliser les objectifs fixés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2009 - 2012;
2. **PREND NOTE** de toutes les observations pertinentes faites par les différentes délégations sur le rapport;
3. **APPROUVE** les recommandations formulées par le Comité des Représentants permanents (COREP) sur ce rapport [PRC/RPT (XXIII)];
4. **SOULIGNE** l'importance cruciale des projets pilotes identifiés par la Commission dans son Plan stratégique 2009-2012, en particulier les programmes relatifs au développement des infrastructures de réseau, au développement agricole et à la sécurité alimentaire par le biais de la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), le lancement de l'Université panafricaine et l'harmonisation des programmes de développement humain, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA); et la réalisation de l'Architecture de la bonne gouvernance et de la démocratie, qui visent tous à accélérer l'intégration socioéconomique du continent ;
5. **NOTE AVEC SATISFACTION** le thème pour 2012 centré sur la promotion du Commerce intra-africain, thème qui sera développé tout au long de l'année 2012 et dont l'examen, au cours des deux Sommets, permettra de mieux sensibiliser les acteurs concernés en vue du renforcement du commerce continental et de l'augmentation de la part de l'Afrique dans le commerce mondial ;
6. **SOULIGNE** la nécessité de tirer des leçons de la performance de l'Union africaine (UA) en ce qui concerne les défis auxquels a été confronté le continent au cours de l'année 2011, et notamment les soulèvements populaires en Afrique du Nord et des autres conflits tels que celui de Côte d'Ivoire, et **RECOMMANDE** à la Conférence d'envisager une réflexion en profondeur sur les voies et moyens de renforcer et de défendre efficacement le principe des solutions africaines aux problèmes africains en renforçant l'efficacité des instruments continentaux par la complémentarité de l'UA des actions et des Communautés économiques régionales (CER) ainsi que sur l'évaluation rigoureuse du fonctionnement des partenariats stratégiques ;

7. **SE FELICITE** de la présence, pour la première fois, de la délégation de la République du Sud Soudan à la Conférence de l'Union;
8. **NOTE AVEC SATISFACTION** l'organisation et les résultats de la session spéciale de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement tenue en août 2011, ainsi que les contributions apportées à la Corne de l'Afrique dans le cadre de l'assistance aux victimes de la sécheresse et de la famine de cette région du continent et **ENCOURAGE** les Etats membres à toujours répondre positivement à de telles initiatives louables;
9. **EXHORTE** tous les Etats membres à mettre en œuvre toutes les décisions de l'UA dans les différents domaines, à signer et à ratifier tous les instruments de l'UA et à apporter leur plein soutien politique, financier et tout autre soutien nécessaire à la Commission, afin d'appuyer les efforts visant à mettre en œuvre ces décisions et **SOULIGNE** en particulier le rôle et la place de la Commission dans la poursuite de tous les partenariats stratégiques de l'UA ;
10. **RÉAFFIRME** la solidarité active de l'UA avec le peuple palestinien dans sa lutte pour recouvrer ses droits légitimes dans un État souverain et indépendant ;
11. **RÉITÈRE** la nécessité de trouver une solution équitable au problème de la République arabe Sahraouie démocratique (RASD) par la mise en œuvre des décisions pertinentes de l'UA et des Nations Unies relatives à l'autodétermination du peuple sahraoui ;
12. **EXPRIME** sa profonde gratitude à tous les membres sortants de la Commission, dirigée par S.E. Dr Jean Ping, Président de la Commission, pour leur immense contribution à l'UA ;
13. **FÉLICITE** la République du Gabon et la Guinée Equatoriale pour les excellentes installations mises en place de manière coordonnée pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations et **EXPRIME** ses félicitations aux États africains dont les équipes participent à cette compétition continentale de football de haut niveau, du 21 janvier au 12 février 2012.

2012

DECISION ON THE ACTIVITY REPORT OF THE AFRICAN UNION COMMISSION Doc. EX.CL/688(XIX)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/5153>

Downloaded from African Union Common Repository